

Séminaire annuel de l'Association Internationale des Services du Trésor

Le service facturier



10 novembre 2011
Kiev

Sommaire

- Les enjeux de la rénovation de l'organisation de la dépense
- Les caractéristiques du service facturier
- Premier bilan
- Perspectives

Les enjeux de la rénovation de l'organisation de la dépense

La dépense publique est traditionnellement exécutée en France sur la base des caractéristiques suivantes :

- Distinction de l'acteur qui prépare la dépense (le gestionnaire) de celui qui l'exécute (le comptable)
- Responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable

Cette organisation n'est pas optimale :

- Redondance de certains contrôles
- Longueur de la chaîne de dépense
- Caractère sous-optimal du modèle avec le nouveau système d'information dont s'est doté l'Etat pour ses dépenses (Chorus)

Les enjeux de la rénovation de l'organisation de la dépense

Achever la mise en œuvre du nouveau cadre budgétaire et comptable dont s'est doté l'État Français (loi organique relative aux lois de finances)

- Responsabilité
- Transparence
- Indicateurs de performance

Rationaliser l'organisation financière et comptable de l'État

- Mutualiser les activités de « back office » en créant des Centres de Services Partagés
- Regrouper au niveau régional les services financiers de l'État
- Simplifier les procédures

Tirer toutes les potentialités du nouveau système d'information budgétaire et comptable de l'Etat

- Chorus est un outil interministériel, intégré et adapté à la LOLF

Les caractéristiques du service facturier (1/5)

Service mixte

- Le service facturier est composé d'agents issus des services de l'ordonnateur et du comptable

Placé sous l'autorité du comptable

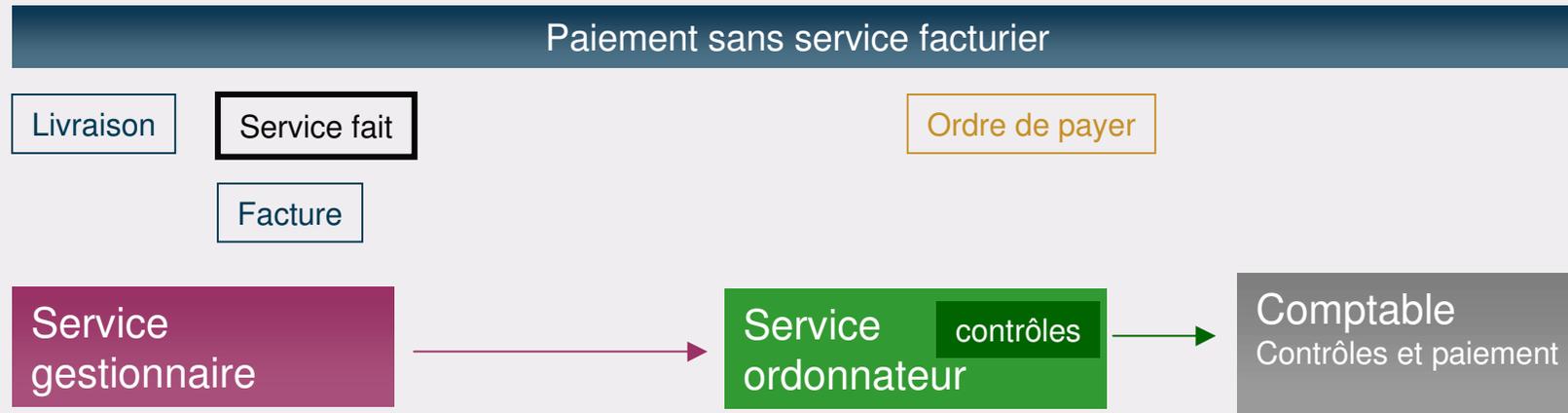
- Le SFACT est placé auprès du comptable au sein du service Dépense de la Direction Régionale des Finances Publiques (niveau régional)

Chargé de gérer les factures de l'Etat

- Réceptionne et contrôle les factures
- Saisi les demandes de paiement dans le système d'information (Chorus)
- Procède aux contrôles de cohérence entre engagement juridique, service fait et facture
- Valide et met en paiement les dossiers

==> Le service fait vaut ordre de payer

Les caractéristiques du service facturier (2/5)



Païement avec le service facturier

L'enregistrement de la certification du service fait est effectuée directement par les gestionnaires. Les factures sont traitées au fil de l'eau dès leur réception par le service facturier. Il en résulte une amélioration du délai global de paiement.



Les caractéristiques du service facturier (3/5)

Expérimentation puis déploiement en administration centrale (depuis 2004)

7 ministères (Affaires Étrangères, Justice, Agriculture, Ministères financiers, Service du Premier ministre, Santé, Travail) et une dépense sur cinq payée en mode facturier

Expérimentation dans une région (en 2010)

Expérimentation en Champagne-Ardennes pour les services de la DGFIP

Généralisation en services déconcentrés (en 2011)

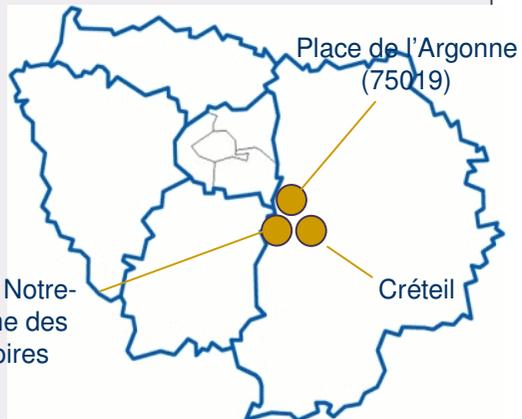
- Les ministères financiers, de la culture, de la santé/jeunesse et sports et du travail) sont organisés en mode facturier depuis le 1er janvier 2011
- Cet ensemble représente 1,3 millions de factures, 823 agents (CSP et SFACT) répartis sur 23 sites
- Cela concerne toute les natures de dépense

Un déploiement en deux temps (4/5)

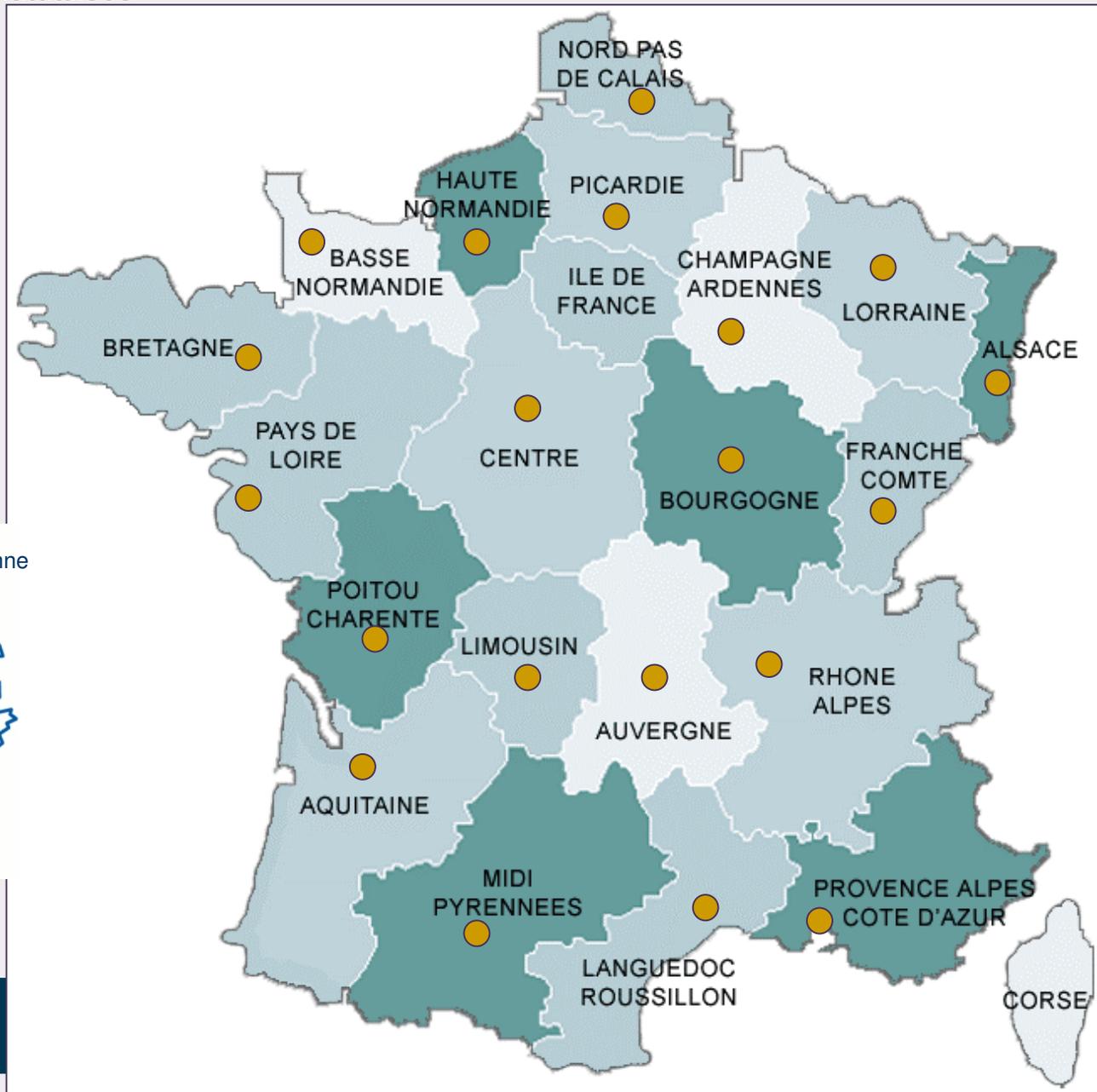
Carte de France des services mutualisés

23 Centres de Services Partagés associés à 23 pôles facturiers

Chaque Centre de Services Partagés est associé à un pôle facturier au sein du service Dépense de la DRFiP



En Corse et outre-mer, les actes des services prescripteurs seront traités par des CSP interministériels placés sous l'autorité du préfet.



Un déploiement en deux temps (5/5)

Le cadre juridique et opérationnel de la nouvelle organisation

Un cadre de référence

- Une convention de délégation de gestion permet aux CSP d'exercer la fonction d'ordonnateur dans l'outil pour le compte des ministères concernés
- Un contrat de service définit les engagements de qualité et de service
- Un guide des procédures détaille les procédures des différents cas de gestion en fonction de la répartition des activités arrêtées dans la délégation de gestion et dans le protocole

Un dispositif de formation

- Une formation métier et outil initiale pour chaque utilisateur
- Des guides métier et outil processus par processus

Une assistance utilisateurs

- Assistance métier par les bureaux réglementaires
- Assistance outil par l'AIFE et la Mission CHORUS
- Assistance méthodologique ponctuelle sur site

Premier bilan : les points positifs

- Réduction des délais de paiement rapide et significative : réduction de moitié du délai de paiement, tous ministères confondus
- Renforcement de la qualité comptable : systématisation de l'engagement préalable, rapprochement à trois éléments (bon de commande, facture, service fait), fiabilisation des charges à payer
- Professionnalisation des acteurs : formation accrue, moins de redondance des contrôles, acteurs recentrés sur leur cœur de métier, contrôle interne comptable renforcé

Premier bilan : les points d'amélioration

- Difficulté éprouvée par certains gestionnaires pour travailler sans facture
- Nombre élevé de factures reçues sans certification du service fait
- Insuffisante qualité des restitutions : les restitutions doivent mieux faire apparaître les motifs de non paiement de certaines factures (anomalies détectées) et aider au respect de la norme de dépense, notamment en fin de gestion

Les perspectives

- Consolidation juridique du modèle

Conférer une base réglementaire au service facturier

- Extension du déploiement

Expérimentation sur deux rectorats en 2012

Expérimentation envisagée sur un service du Ministère de la Justice

- Optimisation du modèle

Dématérialisation de la facture

Développement de modes de paiement complémentaire (prélèvement, carte achat, régies)